

**Procès-Verbal d'Assemblée Générale financière**  
du comité de Vendée de volley-ball  
La Roche-sur-Yon  
**Lundi 4 septembre 2023 - 20H**

**Clubs (GSA) présents :** Aizenay, Beaurepaire, Bournezeau, Challans, Chantonay, EHVB (Les Epesses – Les Herbiers), Mareuil, La Bruffière, La Rabatelière, La Roche sur Yon, Les Landes Génusson, Les Sables, Pouzauges, Riez-Vie, Ste Florence, SMSA, Tiffauges, Vendrennes, Volley détente Vendée,

**GSA représenté :** OYA

**GSA absent :** Fontenay le Comte, La Tranche sur Mer (absent)

**GSA excusés :** Adapei (affilié au Club Volley détente Vendée), Montaigu-Boufféré,

**Elus du Bureau Directeur présents :** Chloé BILLAUD, Claude GANGLOFF, Guillaume PAPIN, Maryline PAPIN, Arnaud RIGAUDEAU,

**Commissions représentées :** sportive senior (Matthieu GROLLIER), développement (Jean-Guy PERREAU), arbitrage (Jean-Philippe QUENTIN), sportive jeunes et loisir (Benoit GABORIEAU,

Le **quorum** est atteint avec 97 voix sur 115 et 21 clubs affiliés en droit de voter sur 23, les pouvoirs ne représentant pas plus de 50 % des voix. L'assemblée générale peut débuter.

Guillaume PAPIN, Président du Comité de Vendée, assure la présidence de l'assemblée et ouvre la séance à 20H05. Le bureau de l'AGest complété par le Secrétaire Général, Claude GANGLOFF et Maryline PAPIN, trésorière.

**Désignation de 2 scrutateurs :** Damien GARY (Riez-Vie) et Marie HÉRAULT (SMSA) :

**1. Adoption du PV de l'AG du 23 juin 2023 à La Roche sur Yon :**

0 contre

0 abstention

97 POUR

*Le PV est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.*

**2. Rapport financier de la trésorière, Maryline PAPIN :**

Situation de la trésorerie : voir le rapport de la trésorière fourni avec la convocation.

Présentation des comptes par la trésorière, avec des précisions données sur les subventions.

Questions ? Aucune...

Les vérificateurs aux comptes, Jean-Guy PERREAU (La Roche) et Aline RATUREAU (Ste-Florence) présentent leur rapport et valident les comptes.

Adoption des comptes :

0 contre

0 abstention

97 POUR

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.*

**3. Quitus** est donné à la trésorière pour sa gestion.

**4. Affectation du résultat excédentaire de 3 328.57€ aux fonds associatifs :**

*Vote pour à l'unanimité des présents ou représentés.*

COMITE VOLLEY-BALL DE VENDEE  
Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand B.P. 167

85004 LA ROCHE S/YON CEDEX - 02 51 44 27 42

## **5. Budget prévisionnel 2023/2024 :**

Présentation et explications du budget prévisionnel : le budget s'élève à 118 800 € dont pour information une estimation du travail des bénévoles du comité à 15 000 €.

Vote :

0 contre

0 abstention

97 POUR

*Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

## **6. Désignation des vérificateurs aux comptes :**

*Jean-Guy PERREAU et Adeline PAQUEREAU poursuivent leur mandat.*

*(art 4,4 du Règlement Intérieur) : « L'Assemblée Générale Départementale **élit deux vérificateurs aux comptes et deux remplaçants pris en dehors du Bureau Directeur** Départemental, dont le mandat expire l'année suivante avec le vote de l'Assemblée Générale Départementale sur la gestion financière. Ils ne peuvent être désignés plus de trois années consécutives. »*

## **7. Tarif « formation éducateur sportif » :**

Proposition de globaliser la formation axée « développement » plutôt que compétition : mutualisation des 6 formations thématiques CAVB ouvertes aux personnes des clubs intéressées à chaque séance. Soit un tarif de 50€ par club (GSA) y compris loisir.

1 contre (Chantonay), 0 abstention, 95 pour.

*Fin de l'Assemblée générale à 20H40*



COMITE VOLLEY-BALL DE VENDEE  
Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand B.P. 167

85004 LA ROCHE S/YON CEDEX - 02 51 44 27 42

